

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2018

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE ES

Obligatoire

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures - COEFFICIENT : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation,
s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

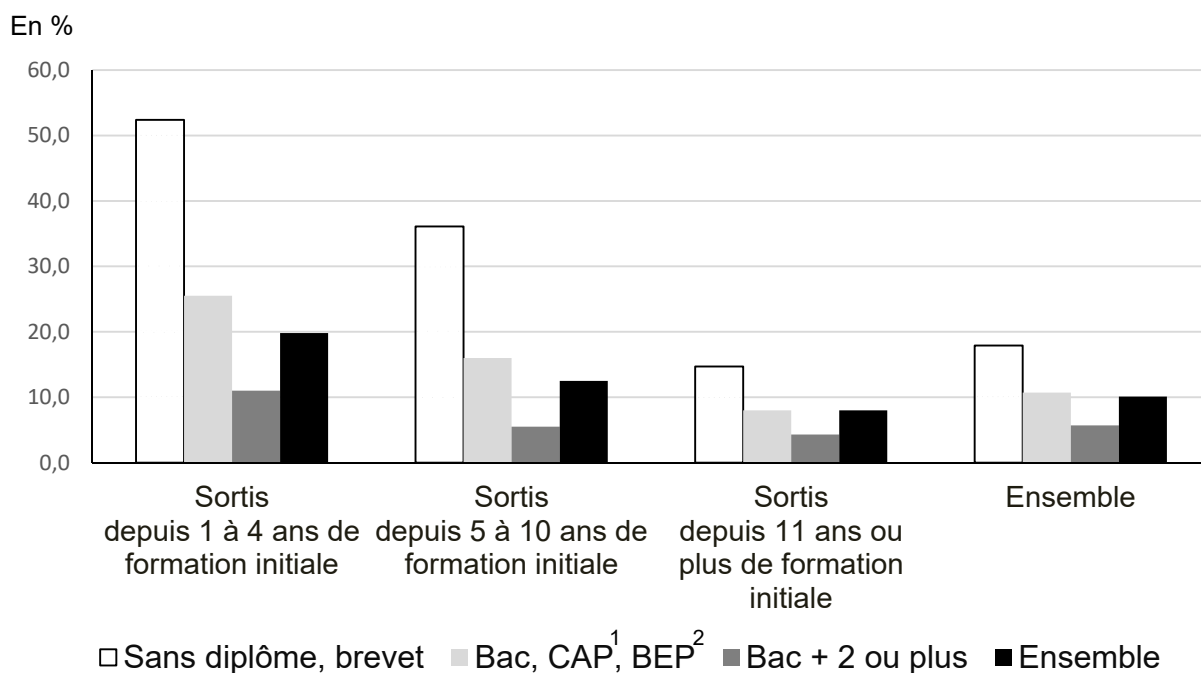
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Comment expliquer la diversité des politiques de l'emploi ?

DOCUMENT 1

Taux de chômage (en %) en 2016, selon le niveau de diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes actives de 15 ans ou plus.

1 CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

2 BEP : Brevet d'Études Professionnelles

Source : INSEE, 2017.

DOCUMENT 2

Indicateur de protection de l'emploi * et taux de chômage en % en 2013 dans différents pays de l'OCDE

	Indicateur de protection de l'emploi* contre les licenciements individuels et collectifs	Taux de chômage (en %)	Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans (en %)
Belgique	2,99	8,4	23,7
Canada	1,51	7,1	13,7
Danemark	2,32	7,0	13,0
France	2,82	9,9	24,1
Allemagne	2,84	5,2	7,8
Grèce	2,41	27,5	58,3
Italie	2,89	12,1	40,0
Mexique	2,62	4,9	9,5
Pays-Bas	2,94	7,2	13,2
Pologne	2,39	10,3	27,3
Portugal	2,69	16,2	38,1
Espagne	2,36	26,1	55,5
Royaume-Uni	1,59	7,5	20,6
États-Unis	1,17	7,4	15,5

Source : OCDE, 2017.

* Il s'agit d'un indicateur créé par l'OCDE portant sur la réglementation des licenciements des salariés en emploi à durée indéterminée. Sa valeur est comprise entre 0 et 6 : plus l'indice est élevé, plus la protection de l'emploi est dite forte.

DOCUMENT 3

Bénéficiaires des principaux dispositifs de la politique de l'emploi en 2015 en France (en milliers)

	Nombre de bénéficiaires
Emploi aidé¹	1477
- Contrat aidé	480
<i>dont : Contrat d'accompagnement dans l'emploi</i>	202
<i>Contrat initiative-emploi</i>	35
<i>Emploi d'avenir</i>	116
<i>Insertion par l'activité économique</i>	126
- Contrat en alternance	569
- Autre emploi aidé	428
<i>dont : Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise</i>	201
<i>Embauches de jeunes en contrat à durée indéterminée</i>	136
Formation des personnes en recherche d'emploi	250
Retraits d'activité²	231
Total	1958

Champ : France métropolitaine.

Source : INSEE, 2016.

- 1 Les emplois aidés sont des emplois financés en partie par les pouvoirs publics et destinés aux personnes connaissant des difficultés d'insertion professionnelle particulières : les jeunes, les chômeurs de longue durée, etc.
- 2 Dispositifs publics finançant la dispense de recherche d'emplois.

DOCUMENT 4

Initié par la loi de finances rectificative pour 2012, le crédit d'impôt¹ pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est entré en vigueur le 1er janvier 2013. Ce crédit d'impôt porte sur la masse salariale des salariés ayant une rémunération inférieure à 2,5 fois le SMIC². [...]

Depuis 2015, le CICE a été complété par des exonérations de cotisations sociales mises en œuvre dans le cadre du Pacte de Responsabilité et de Solidarité. Le premier volet du Pacte consiste en une exonération totale des cotisations URSSAF³ (hors assurance chômage) pour les rémunérations au niveau du SMIC et une baisse des cotisations famille de 1,8 point pour les salaires inférieurs à 1,6 fois le SMIC. Le deuxième volet du Pacte, effectif depuis le 1er avril 2016, a permis d'étendre la réduction de cotisations famille aux salaires compris entre 1,6 et 3,5 fois le SMIC.

En 2016, un dispositif de prime à l'embauche ciblé sur les salariés peu qualifiés a également été instauré dans les entreprises de moins de 250 salariés. La prime d'un montant de 500 euros par trimestre est versée sur toute la durée du contrat, pour une durée de deux ans maximum. Sont éligibles à ce dispositif « embauche PME » les embauches faites entre le 18 janvier 2016 et le 31 décembre 2017 en CDI ou CDD de plus de 6 mois dont la rémunération n'excède pas 1,3 fois le SMIC.

Source : www.travail-emploi.gouv.fr

- 1 Crédit d'impôt : avantage fiscal sous forme d'une réduction d'impôt pouvant donner lieu à un remboursement.
- 2 SMIC : salaire minimum interprofessionnel de croissance (niveau légal du salaire minimum).
- 3 URSSAF : organisation qui collecte les cotisations sociales patronales et salariales pour la Sécurité sociale.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Montrez à partir de deux exemples la diversité des conflits sociaux. (3 points)
2. Quel est l'effet de la segmentation du marché du travail sur son fonctionnement ? (3 points)

Épreuve composée

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous caractériserez la diversité des taux de syndicalisation des salariés.

Taux de syndicalisation selon les caractéristiques des salariés et le secteur (en %)

	Fonction publique	Secteur marchand et associatif	Ensemble
Sexe			
Hommes	23,5	9,8	12,2
Femmes	17,5	7,4	10,3
Age			
Moins de 30 ans	6,7	3,0	3,6
De 30 à 39 ans	18,9	6,4	9,0
De 40 à 49 ans	21,9	11,3	14,0
De 50 à 59 ans	24,6	13,6	16,6
60 ans et plus	19,2	7,4	10,4
Type de contrat			
CDI ou titulaires	22,7	9,9	12,8
Contrat à durée limitée	4,7	2,1	2,9
Intérim		1,2	1,2
Aidé	5,3	1,7	2,3
Temps de travail			
Plein temps	21,6	9,3	12,0
Temps partiel	12,9	6,7	8,2
Ensemble	19,8	8,7	11,2

Champ : France entière.

Source : Dares-DGAFF-Drees-Insee, enquête Conditions de travail 2013.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez comment les États membres de l'Union européenne ont approfondi l'intégration de leurs économies.

DOCUMENT 1

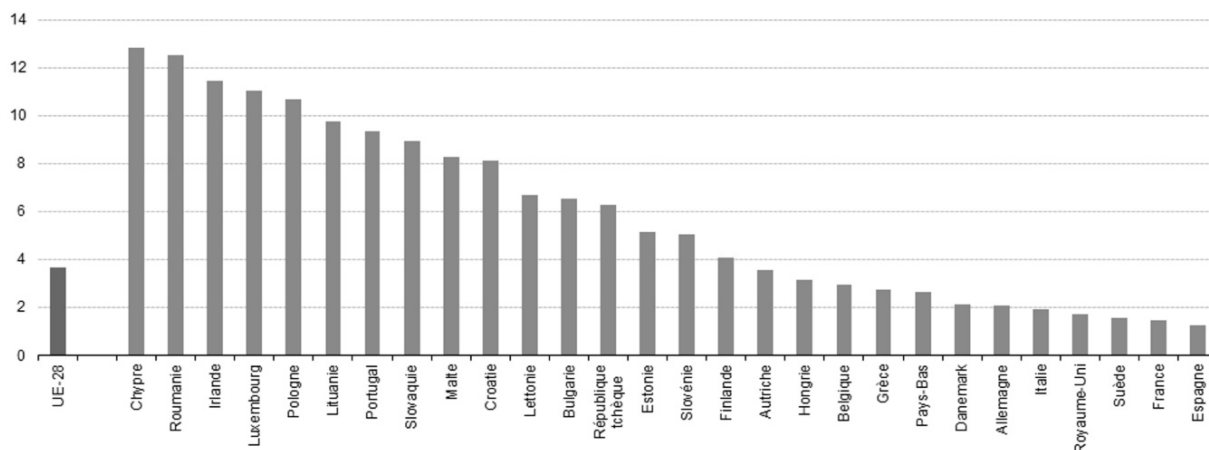
Exportations des pays membres de l'Union européenne (UE)

	Part des exportations extra-UE dans les exportations totales (en %, en 2015)	Part des exportations intra-UE dans les exportations totales (en %, en 2015)	Croissance annuelle moyenne des exportations intra-UE entre 2003 et 2015 (en %)
Slovaquie	15	85	12
Luxembourg	16	84	6
République tchèque	17	83	13
Hongrie	19	81	9
Pologne	21	79	13
Pays-Bas	24	76	8
Slovénie	24	76	9
Estonie	25	75	12
Roumanie	26	74	12
Portugal	27	73	8
Belgique	28	72	6
Autriche	30	70	6
Lettonie	31	69	17
Croatie	34	66	7
Espagne	35	65	8
Bulgarie	36	64	11
Danemark	39	61	6
Lituanie	39	61	12
Finlande	41	59	1
Suède	41	59	3
France	41	59	4
Allemagne	42	58	7
Italie	45	55	6
Grèce	46	54	9
Irlande	47	53	4
Chypre	48	52	14
Malte	55	45	2
Royaume-Uni	56	44	6

Source : d'après Eurostat, 2017.

DOCUMENT 2

Part de la population née dans le pays qui vit dans un autre État membre de l'Union européenne (UE) (en %, en 2011).



Source : Eurostat, 2015.

DOCUMENT 3

Le traité de Rome (1957) distingue bien deux projets d'unification : l'abolition des barrières douanières et l'établissement d'un tarif commun d'une part, et d'autre part l'objectif beaucoup plus ambitieux de réaliser à l'échelle européenne les « quatre libertés » de circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux. Alors que l'union douanière qui fait de la CEE* une zone de libre-échange est une réalité dès 1970, il faut attendre le milieu des années 1980 pour qu'émerge une véritable stratégie de constitution du marché intérieur. [...] Par l'Acte unique européen [...], la construction européenne passe donc d'une logique de marché commun à une logique de marché unique, mais aussi d'une logique d'intégration négative (suppression des droits de douane) à une logique d'intégration positive (instauration des quatre libertés) en devenant, au moins sur le plan juridique, un « espace sans frontières intérieures dans lequel la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux est assurée ». [...] Le marché des biens est fortement intégré [et] le marché du capital est à l'évidence le plus abouti des marchés européens. La libéralisation complète des mouvements de capitaux, la suppression du contrôle des changes et le lancement de la monnaie unique sur les marchés financiers (1999) ont encore accéléré la fluidité du capital à l'échelle européenne.

[Mais] les politiques, notamment fiscales, sont restées gouvernées par la règle de l'unanimité. La concurrence fiscale qui en a résulté impose une contrainte puissante aux modèles sociaux nationaux. [...] D'autant que la construction européenne, qui a connu pas moins de sept élargissements en soixante ans, rassemble désormais des pays très hétérogènes dans leur niveau de développement.

Source : « Une brève histoire de l'intégration économique européenne »,
Eloi LAURENT in *L'économie européenne 2017*, OFCE, 2017.

* CEE : communauté économique européenne.